******

***Procédure de RENOUVELLEMENT de licence 2023 / 2024***

## ***’Comment faire ?***

1. Réception d’un mail de la Fédération Française de Handball
2. Cliquer sur « Compléter le formulaire »
3. Ouverture de la fiche « Gesthand »
4. Onglet « Identité » : Changer la photo si elle est périmée, vérifier les données et les modifier si besoin – *Renseigner 2 représentants légaux permet de recevoir les informations sur 2 messageries, tout au long de la saison.*  Cliquer sur « suivant »
5. Onglet « Adresse et contact » : Vérifier les données et les modifier si besoin. Cliquer sur « suivant »
6. Onglet « Licence » : cocher dirigeant ou pratiquant puis le type de licence. Indiquer la taille, la latéralité ainsi que le type d’activité pratiqué. Choisir le type de paiement. Cliquer sur « suivant »
7. Onglet « Justificatifs » : cocher les cases nécessaires. Cliquer sur « suivant ». Il faut rattacher la pièce d’identité, renseigner la date du certificat médical qui est enregistré, s’il y en a un (vous devrez alors compléter le questionnaire de santé en ligne) ou rattacher le certificat médical de la FF Handball complété et signé d’un médecin.
8. Onglet « Validation » : Cocher les cases nécessaires. Lors de la prise de la licence, chaque     licencié a automatiquement la responsabilité civile (obligatoire) mais il n’y a pas d’obligation de prendre la garantie accidents corporels. Pour ce faire, Il faut cocher la case pour la prendre. Cliquer sur suivant puis passer à la signature.
9. Réception d’un mail ou d’un sms de la Fédération Française de Handball. Cliquer sur « afficher le document ».
10. Une nouvelle fenêtre s’ouvre. Cliquer sur « signer ici »
11. Apposer votre signature et cliquer sur « signer le document ». Cliquer à nouveau sur « signer le document ».
12. Réception d’un mail « Copie signée de votre document de la FF Handball », justifiant que le nécessaire est fait.
* **Pour les mineurs** : compléter une autorisation parentale et le questionnaire de santé
spécifique (pas de certificat médical à fournir, sauf si réponse positive à une des questions du
questionnaire).
* **Pour les +16 Ans :**compléter une attestation d’honorabilité sur le portail Geshand.

***\*Tarifs (possibilité de régler en plusieurs fois, par chèque, en espèces, par carte bancaire via Hello Asso, par coupons-sport ou chèques-vacances) :***

**\*Pièces justificatives :**

– **Pour mineurs** : Charte du licencié – Autorisation du droit à l’image – Autorisation de soins en cas d’accident

–**Pour majeurs** : Certificat médical de la FF Handball s’il n’est pas rattaché sur la fiche Gesthand – Charte du licencié – Autorisation du droit à l’image

***UNE LICENCE***